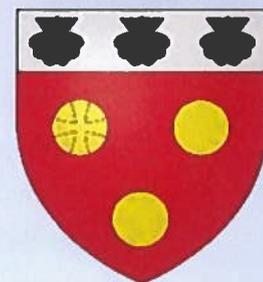


# Le P'tit Journal

Bulletin d'informations de Gravelotte

Février 2024



## **Pour une commune attrayante et dynamique**

Cette année 2024 s'ouvre avec de grandes incertitudes, la poursuite de la guerre en Ukraine, l'inflation, la hausse des taux d'intérêt et la crise énergétique...

Néanmoins, nous devons préparer l'avenir en relevant les grands défis de demain.

## **Renforcer notre attractivité.**

Les travaux de l'ancien musée sont terminés. La micro-crèche rejoint le cabinet d'orthophonie dans ce bâtiment refait à neuf. Elle accueille depuis décembre les petits de moins de trois ans dans des conditions optimales avec une priorité aux familles du village.

Nous sommes toujours à la recherche d'un médecin généraliste. Je sais qu'il y a une forte demande de votre part. Nous sommes mobilisés sur ce sujet qui est très compliqué car nous manquons aujourd'hui de médecins en France.

## **Améliorer l'accueil scolaire et périscolaire.**

Ce sont plus de 70 enfants qui viennent chaque jour, prendre le repas dans notre commune dans des conditions qui ne sont plus du tout satisfaisantes. Nous allons y remédier par la construction d'une belle extension dans la cour de l'école.

## **Relever le défi du changement climatique.**

Nous subissons de plein fouet la hausse du prix de l'énergie et les effets du changement climatique. Il est de notre responsabilité de baisser notre empreinte carbone.

Ainsi nous allons dans un premier temps, rénover totalement notre éclairage public par des luminaires LED avec une baisse de l'intensité la nuit et la pose d'horloges astronomiques qui engendreront d'importantes économies d'énergie.

Dans ce contexte économique difficile, soyez assurés que le Conseil Municipal, le personnel, et moi-même, sommes déterminés à œuvrer pour une commune attrayante, avec la meilleure qualité de vie possible.

J'y associe, bien sûr, toutes les associations et les bénévoles dont vous trouverez dans ce bulletin les principales réalisations et projets sans qui notre commune ne serait pas aussi dynamique !

Bien à vous.  
**Michel Torloting**



|                                   |      |
|-----------------------------------|------|
| Informations                      | p2   |
| Coup de projecteur                | p3   |
| Entre convivialité et générosité  | p4   |
| L'entente de football             | p5   |
| Quels spectacles                  | p6   |
| Les enfants du verger             | p7   |
| Les fêtes de fin d'année          | p8-9 |
| Un point sur les travaux          | p10  |
| La suite des travaux              | p11  |
| Le calendrier du club de l'amitié | p12  |
| Au jardin                         | p13  |
| Rappels et sécurité               | p14  |
| Calendrier de l'ACLG              | p15  |
| Bio-déchets                       | p16  |

### Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi et jeudi de 8h30 à 13h30  
Mercredi 10h-13h  
Mardi et Vendredi de 13h à 18h

### Contacts

27 rue d'Ars – 57130 GRAVELOTTE  
03 87 60 92 56  
[mairie-gravelotte@outlook.fr](mailto:mairie-gravelotte@outlook.fr)  
[www.gravelotte.fr](http://www.gravelotte.fr)

Communication instantanée sur votre téléphone via  
l'application Panneau Pocket (téléchargement gratuit)

## Etat civil 2023

### Naissances

Nathanaël COMLAN - 8 mai  
Enès COSAR - 13 avril  
Iris FERNANDES - 19 avril  
Clémence MEUNIER - 25 avril  
Benjamin BERNARD - 4 novembre  
Kiara MERABET - 1er décembre  
Timéa Rose JEAN LOUIS - 29 décembre

### Mariages

Amandine ASSELBORN et Benjamin BAUER  
24 juin  
Célia SCHMITT et Claire ROBERT  
9 septembre  
Sophie PITOIS et Yannick PACAUD  
14 octobre

### Décès

Henri LOHNER - 7 février  
Jean-Paul MARSON - 18 février  
Jean-Jacques PERFETTO - 14 mai  
Claudine FERELLA - 12 novembre  
Brigitte FARQUE - 21 décembre  
Louis WILLAUME - 25 décembre

### PACS

Alexandrine GUERIN et Quentin PARISOT  
3 février  
Laura NACCARATO et Vincent BERTOLONI  
7 juillet

### Information

La commune vous informe que la Fête des Associations sera reconduite pour la 3ème édition consécutive. Cette année, elle aura lieu le dimanche **7 juillet** car le **Festival Hop Hop Hop** fait son retour ce jour là dans notre village. Plus de détails à venir !



## Merci Maurice Bristiel !



La commune, les élus ainsi que tous les lecteurs lui adressent un grand merci pour son dévouement en tant que reporter local du Républicain Lorrain.

Maurice a décidé d'arrêter cette activité après 6 années de bons et loyaux services !

Correspondant pour les communes de Gravelotte, Vernéville mais aussi Rezonville-Vionville, il n'a pas cessé de couvrir de nombreux reportages sur la vie communale, les habitants et les manifestations de nos associations.

C'est aussi grâce à lui que nous pouvions lire les différents compte-rendu des conseils municipaux et des assemblées générales associatives.

Nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses engagements encore nombreux.

Si vous êtes intéressé pour devenir correspondant, contactez l'accueil du Républicain Lorrain, ou bien remplissez leur formulaire en ligne sur leur site internet. Vous pouvez également vous adresser directement à la mairie de Gravelotte, qui fera le relais.

## Alexis Robert, le sage de Brocéliande

Le 16 novembre dernier, Alexis Robert, répondant à l'invitation de Cédric Roger (habitant du village), a rencontré une cinquantaine de personnes intéressées par sa vie dans son ecolieu situé dans la forêt de Brocéliande.

Personnage étonnant, tout en bienveillance et simplicité, Alexis est à la fois « poète et jardinier, ardent artisan de la Paix, ami des enfants et animateur » (revue **Passerelle Eco** dédiée aux ecolieux et à la permaculture). Ce qui le rend le plus heureux : pouvoir partager. Alexis parraine 25 enfants dans une vingtaine de pays.

Pour les curieux, un petit descriptif de ce que fait Alexis par le média Brut (<https://www.brut.media/.../alexis-robot-81-ans-presente...>)



### Le message d'Alexis aux habitants de Gravelotte

*« À vous tous qui m'avez si bien accueilli, je reviens de Gravelotte le cœur en fête grâce à vous, la cinquantaine de personnes rencontrées ces 4 jours. Ensemble vous pouvez réaliser des merveilles, être un exemple d'humanité, en témoignage de ce qui est possible pour que notre monde aille mieux, que la paix revienne que la biodiversité soit respectée.*

*Votre pays a souffert de 3 guerres, j'en ai vu les séquelles, mes deux grands pères ont laissé leur vie dans les tranchées de votre campagne.*

*Je vous suggère de réaliser des jardins de la paix, individuels et collectifs. Marquez vos jardins, vos champs, vos places de symboles pour la paix. Vos gestes marqueront vos visiteurs, leur donneront envie de faire de même, que Gravelotte et ses environs deviennent des témoins de la paix en territoire où il fait si bon vivre ».*

# Entre convivialité et générosité



## L'APE aborde 2024 dans la convivialité



Fin janvier, une petite dizaine de parents-bénévoles de l'**Association des Parents d'Élèves** se sont retrouvés au restaurant **Queen Mama** du centre commercial Waves pour partager un moment convivial.

Accueillis par Julien, le chef de cuisine qui n'est autre qu'un membre de l'association, les parents d'élèves ont pris un peu de temps pour eux (pour une fois) en dehors des réunions habituelles. Cette sortie « **team building** » a permis de faire mieux connaissance, notamment avec les nouveaux membres qui nous ont rejoints cette année, et ainsi de renforcer la cohésion pour aborder le calendrier 2024. Ce dernier impose en effet son rythme, avec Pâques qui arrive fin mars cette année, l'association va reconduire sa traditionnelle « **tombola chocolatée** ».

Les enfants recevront leurs grilles courant février, avant les vacances d'hiver, afin d'avoir du temps pour solliciter leur entou-

rage et remplir le maximum de cases (1 gagnant d'un **sachet de chocolats de Pâques** par grille complétée). Merci de leur réserver un accueil bienveillant s'ils viennent vous solliciter !

À noter dans votre agenda : les deux temps forts de l'APE pour cette année 2024 se dérouleront comme chaque année à la salle Gabriel Watrin de Vernéville :

- **Kermesse des écoles** : le samedi 29 juin (matin).
- **Marché de Noël** : le dimanche 1 er décembre.

Comme toujours, des renforts seront bienvenus pour ces événements durant lesquels des **bras supplémentaires** ne sont jamais superflus ! Enfin, et même si l'année scolaire est en cours, si l'envie vous prend de nous rejoindre, au gré de vos disponibilités, ou si vous êtes curieux de nous rencontrer (sans engagement) n'hésitez pas à consulter la **page Facebook** (APE Les enfants d'abord Gravelotte Vernéville Rezonville) pour être au courant des dates et lieux des réunions, ou à contacter **Fabrice Loubette**, président de l'APE au 06 10 30 76 51.

## Une belle action pour les enfants

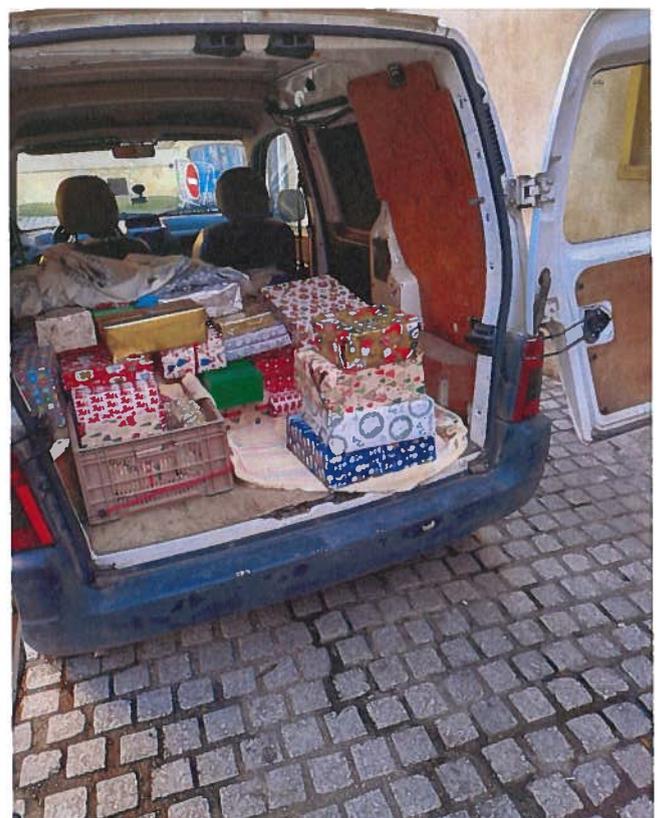
En décembre 2023, l'équipe du Rosaire à domicile a initié une collecte de cadeaux de Noël au profit du Secours catholique. Avec l'aide du Conseil de Fabrique, cette collecte a été réalisée pour des enfants âgés de 4 à 10 ans.

Les donateurs ont eu la possibilité de déposer les précieux cadeaux à l'église ou à la bibliothèque sur une période déterminée.

Ce fut une réelle surprise ! Au total, 80 boîtes cadeaux ont été collectées et livrées au siège du Secours Catholique à METZ pour les fêtes de Noël et pour la plus grande joie de ces enfants.

Forts de ce succès, nous proposons de recommencer en décembre prochain.

**Un grand merci aux donateurs pour cette belle action !**





Cette saison, le club évolue en 2ème division de district grâce à la montée en division supérieure la saison dernière. De nombreux nouveaux joueurs sont venus compléter un effectif fidèle au club depuis plusieurs saisons.

Grace au bon travail réalisé par le comité, les bénévoles, les entraîneurs, la première partie de saison est encourageante avec une 4ème place au classement pour les séniors A et un classement en milieu de tableau pour les séniors B.

La deuxième partie de saison devrait permettre à l'association de confirmer ses bons résultats et de viser les premières places au classement.

L'école de football, composée de deux équipes U8/U9 en jumelage avec la RS AMANVILLERS, a participé à la totalité des tableaux organisés par le district mosellan.



Matches de Championnat et Coupe tous les dimanches :

- Séniors A sur le terrain de Vernéville l'après-midi
- Séniors B sur le terrain de Gravelotte le matin

L'Entente Gravelotte Vernéville vous remercie de votre bon accueil lors de la tournée des calendriers et vous souhaite une bonne et heureuse année 2024 !

Si des personnes (joueurs, bénévoles, dirigeants) sont intéressées pour nous rejoindre, n'hésitez pas.

**Contacts** : Président et Vice-Président : THEOBALD Jean-Marc  
0682430428 - BRIOUX Dominique 0663716527



## Loto



L'Entente Gravelotte Vernéville organise une soirée LOTO

Spécial Bons d'achat

### Samedi 23 Mars 2024

#### Salle des fêtes de Vernéville

21 lots en bons d'achat d'une valeur de 20€, 30€, 40€, 50€, 80€, 100€, 200€ et 500€

Droit d'entrée 1 carton: 2€  
6 cartons: 10€  
15 cartons: 20€

**Tombola** Ticket à 2€  
Premier prix: un téléviseur  
d'une valeur de 200€

Ouverture des portes à 18 heures

Début des jeux à 20 heures

Réservations au 06 81 72 54 37

(à moins de 100 joueurs, le comité se réserve le droit de diminuer la valeur des lots)

**Restauration sur place** : Buvette, sandwiches, pâtisseries...

## Prochains événements

**17 février**

Concours de Belote à la Salle des Fêtes de Gravelotte

**23 mars**

Loto à la Salle des Fêtes de Vernéville

**16 juin**

Brocante de la Fête des Pères à Gravelotte

**7 juillet**

Fête des Associations à Gravelotte

**12 au 14 juillet**

Fête de Vernéville à la Salle des Fêtes

**Octobre**

Concours de Belote à la Salle des Fêtes de Gravelotte

# Quels spectacles !



## Succès garanti pour les Rabat-Joie

Andy, Andrzej et François ont proposé leur spectacle le dimanche 19 novembre. A cette occasion la salle des fêtes affichait complet ! Les chanceux ont pu découvrir trois comédiens avec trois styles différents, mêlant humour, jeux de mots et personnages loufoques pour plus d'1h15 de rires.



*L'Opéra Théâtre de Metz Métropole se produit à l'église de Gravelotte*

Chœur  
de l'



Opéra ~  
Théâtre  
EUROMÉTROPOLE DE METZ

Le Chœur de Femmes de l'Opéra-Théâtre viendra à la rencontre du public de Gravelotte en se produisant à l'église le **22 mars** prochain. L'occasion pour ces chanteuses professionnelles de proposer un concert festif et faire découvrir à tous l'émotion du chant. *(Précisions à venir)*

# Les enfants du Verger



## Un arbre de Noël réussi

Nombreux avaient répondu présents à l'invitation de l'association à l'Arbre de Noël.

Ainsi, le Père Noël a distribué une soixantaine de cadeaux composés de livres, jeux et confiseries. Après le discours du Président, Monsieur Arnaud Baton, les cakes salés cuisinés par les enfants les mercredis ont ravi les papilles des petits et des grands. Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré, de près ou de loin, à organiser cet évènement.



## Prochains événements

L'association organise le 24 mai prochain, ses portes ouvertes ainsi qu'une grande chasse au trésor sur la commune de Gravelotte. Ainsi, vous pourrez (re)découvrir les lieux remarquables de la commune en résolvant des énigmes et vous restaurer dans la cour de l'école.

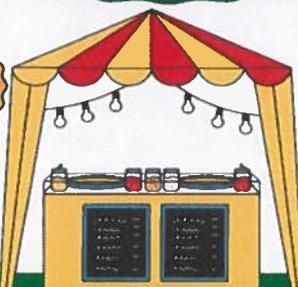
Pour les adhérents et leurs proches, c'est l'occasion de profiter d'une après-midi riche en partages et d'échanges et de découvrir :

- Des animations avec les équipes
- Une présentation des nouveaux locaux
- Des activités préparées par les enfants

Vous pourrez aussi en profiter pour finaliser les inscriptions pour la rentrée 2024-2025.

  
**JOURNÉE PORTES OUVERTES  
PÉRISCOLAIRE DE GRAVELOTTE**  
EN MÊME TEMPS QUE  
LA CHASSE AU TRÉSOR

SAMEDI  
25 MAI



A PARTIR  
DE  
11H30

**AU PROGRAMME**  
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE - JEUX EN BOIS -  
TOMBOLA - ANIMATIONS DIVERSES

JOURNÉE OUVERTE À TOUS, VOS AMIS ET VOTRE FAMILLE SONT LES BIENVENUS POUR PARTAGER CETTE JOURNÉE DE DÉLICATS ET DE RIRES EN COMPAGNIE DE NOS ENFANTS ! LES MINEURS RESTENT SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEUR ACCOMPAGNATEUR.  
PLUS D'INFORMATIONS : [VIVIEN.ENFANTSDUVERGER@ORANGE.FR](mailto:vivien.enfantsduverger@orange.fr) 06.89.14.57.10



L'ASSOCIATION LES ENFANTS DU VERGER VOUS PROPOSE

# CHASSE AU TRÉSOR ECOCITOYENNE



**SAMEDI 25 MAI** 02 RUE DES ÉCOLES 57130 GRAVELOTTE  
DÉPARTS ENTRE 10H ET 14H  
16 € (FORAIRE POUR LES MINORS DE 16 ANS)  
RETOUR AU PLUS TARD À 18H

Pour s'inscrire

- Buvette et restauration
- Lots à gagner
- Adaptée à tous les âges

Deviens un Ecocitoyen en or ! Les mineurs doivent obligatoirement être accompagnés par une personne majeure

Contact : [vivien.enfantsduverger@orange.fr](mailto:vivien.enfantsduverger@orange.fr) 06.89.14.57.10



Contact

[vivien.enfantsduverger@orange.fr](mailto:vivien.enfantsduverger@orange.fr)

06 89 14 57 10



# Les fêtes de fin d'année...

Les Fêtes de Noël n'auraient pas la même saveur sans sapin !

Pour la 4ème année consécutive, la mairie a offert une centaine de sapins aux habitants du village qui étaient volontaires pour le décorer devant leur domicile.

Une distribution effectuée le 2 décembre dernier, qui rime toujours avec convivialité et qui se marie bien avec la bourse des décorations de Noël (organisée par l'ACLG). On récupère un sapin, on échange des décorations, on troque, on discute et on profite du moment présent.

Cette édition était aussi l'occasion pour Marie-Jeanne de vous présenter ses tout dernier produits locaux (plantes, infusions, lentilles, sirops etc...).



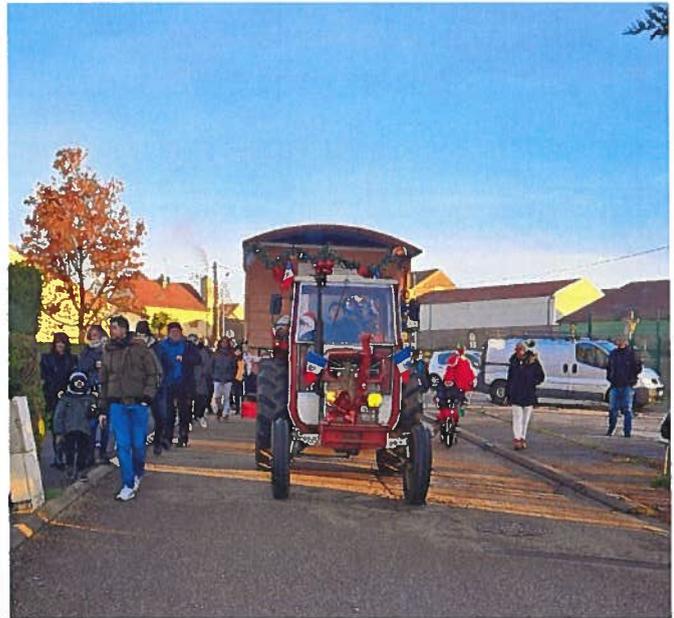
## La fête de Noël

Tellement attendue des enfants et des familles que la municipalité a à cœur de proposer chaque année un moment convivial.

Pour cette édition, rien de tel que de se retrouver autour d'un brasero pour apprécier le vin chaud maison, les contes narrés par nos gentilles bénévoles, l'ambiance et le spectacle de lumières.

Les élus et quelques bénévoles ont œuvré durant tout le week-end pour que ces moments de partage s'inscrivent dans une tradition afin de laisser d'agréables souvenirs.

Merci au Père Noël pour sa visite !



Merci à Sliman, le conducteur du Père Noël pour cette magnifique roulotte et cette belle parade !

Le goûter offert à tous les habitants, petits et grands.

# ... dans notre village



Un Père Noël généreux qui a offert des chocolats à tous les enfants du village (âgés de -10 ans)

## Les coups de de Noël

Encore de beaux sapins cette année, mais pas que ... les promeneurs et le jury ont pu admirer des décorations de portes et de fenêtres recherchées, de sympathiques personnages dans les jardins et un petit chat malicieux perché en haut du sapin d'Anaïs !



# Un point sur les travaux



## Bilan 2023, tous les travaux ont été achevés à temps

La réhabilitation de l'ancien musée rue de Metz est terminée.

- \* Un cabinet d'orthophonie est ouvert depuis le mois de mai 2023.
- \* La micro-crèche est ouverte depuis décembre 2023.
- \* Une cellule est encore disponible, nous sommes toujours à la recherche d'un médecin généraliste.
- \* La première phase des travaux d'aménagement sur la partie arrière du bâtiment est réalisée : chemin d'accès, mur de séparation en pierre de taille, grillage et engazonnement.



## Projets pour l'année 2024

**L'agrandissement du Périscolaire** va démarrer courant mars 2024. La nouvelle construction sera composée d'une salle de restauration de 81 m<sup>2</sup>, d'une salle de motricité de 84 m<sup>2</sup> et de deux préaux.

Au regard du nombre élevé d'enfants, ce projet va permettre d'améliorer l'accueil des enfants et des conditions de travail du personnel.

Le coût de cette réalisation est estimé à 914 400 euros HT (études comprises) financé à hauteur de 75% par la CAF, l'Etat, la Région Grand Est, l'Eurodépartement de la Moselle et l'Eurométropole de Metz.

Les 25% restants sont à la charge de la commune.

**Rénovation de l'éclairage public** : pour le 1<sup>er</sup> semestre 2024, l'ensemble des luminaires existants et des armoires EP vont être remplacés par des luminaires LED, ce qui va permettre à la commune de faire d'importantes économies d'énergie et d'atténuer l'intensité la nuit. Ce projet bénéficie d'une subvention « fond vert » de l'Etat, d'un montant total de 34 317 euros (soit 50% du coût global).

**Création d'un parking et d'une borne de recharge électrique** : à partir du mois d'avril 2024, 5 places de parking vont être créées sur un terrain communal situé rue de Metz au niveau du rond-point, dont 2 places équipées d'une borne de recharge électrique.

Les coûts d'installation de cette borne électrique sont entièrement financés par l'Eurométropole de Metz et l'UEM.



# Suite des travaux



## Elagages :

- \* des arbres sur la rue de Metz (réalisé par l'Eurométropole de Metz)
- \* des arbres rue Haute pour la bonne réalisation des travaux du périscolaire mais aussi parce que certains présentaient un état inquiétant au centre du tronc. (Travaux réalisés il y a quelques jours)



## Rénovation circuit électrique et changement lumineux de l'église :

L'installation électrique de l'église qui était vétuste a été complètement renouvelée.

Les luminaires existants ont été remplacés, ce qui a nettement amélioré l'éclairage à l'intérieur de l'église.

Les travaux électriques d'un montant de 18 574 euros HT sont pris en charge par la commune, le remplacement des luminaires d'un montant de 16 949 euros HT est pris en charge par le Conseil de Fabrique.

## Mise en place radar pédagogique rue d'Ars :

Le radar pédagogique route de Jarny a été déplacé rue d'Ars. Ce radar pédagogique n'a plus d'utilité route de Jarny suite à la mise en place des « feux récompenses ».

**Rénovation énergétique du bâtiment complet de l'école maternelle :** ce projet est en cours de préparation. Il consiste à installer un système de chauffage (pompe à chaleur) commun à l'ensemble du bâtiment et des logements situés au dessus.

Le système actuel de chauffage se compose d'une chaudière à fuel (vétuste) pour les locaux du périscolaire et des logements ainsi que d'une chaudière à gaz pour l'école maternelle. L'isolation du bâtiment sera refaite entièrement tout comme l'ensemble des menuiseries.

**Courant 2024 :** finalisation de l'accès arrière de la micro-crèche pour le personnel et matérialisation des places de parking et du « dépose minute » devant le bâtiment.

**Quelques petites améliorations pour l'aire de jeux :** en y ajoutant des marquages au sol pour les paniers de basket notamment, remise en peinture du grand panneau de basket, installation d'un filet pour éviter que les ballons ne passent dans les jardins, mise en place d'une table de pique-nique pour les enfants etc... Ci-dessous, un exemple de marquage au sol pour inciter à la pratique sportive.





## 2024

|                               |   |                          |
|-------------------------------|---|--------------------------|
| <b>11 JANVIER</b>             | Galette des Rois (offerte par la commune) | Salle des fêtes          |
| <b>8 FEVRIER</b>              | Party Crêpes                              | Salle des fêtes          |
| <b>7 MARS</b>                 | Party Beignets                            | Salle des fêtes          |
| <b>17 MARS</b>                | Assemblée Générale                        | Salle des fêtes          |
| <b>4 AVRIL</b>                | Goûter                                    | Salle des fêtes          |
| <b>2 MAI</b>                  | Goûter                                    | Salle des fêtes          |
| <b>MAI (à déterminer)</b>     | Excursion à définir                       | À définir                |
| <b>6 JUIN</b>                 | Marche à la Croix Saint-Clément           | Ancy-sur-Moselle         |
| <b>21 JUIN</b>                | Fête de la Musique                        | Place de l'église        |
| <b>7 JUILLET</b>              | Fête des associations                     | Stade de football        |
| <b>3 OCTOBRE</b>              | Goûter                                    | Salle des fêtes          |
| <b>OCTOBRE (à déterminer)</b> | Journée Gourmande                         | À déterminer             |
| <b>7 NOVEMBRE</b>             | Goûter                                    | Salle des fêtes          |
| <b>22 NOVEMBRE</b>            | Beaujolais Nouveau                        | Salle des fêtes          |
| <b>5 DECEMBRE</b>             | Goûter ou cabaret                         | Salle des fêtes ou autre |



## Arrosons mieux, arrosons moins !

Un oya, ou olla, est un pot en argile cuite poreuse utilisé comme système d'arrosage depuis des millénaires, et sur tous les continents. Il agit comme un réservoir à eau enterré près des cultures et il distribue de l'eau au fur et à mesure de leurs besoins. C'est donc un système d'arrosage autonome et écologique

### Comment ça marche ?



On enterre, on remplit, et on laisse faire la nature.

Une fois installée dans le sol, l'Oya libère petit à petit l'eau qui traverse l'argile. C'est le principe de la capillarité qui fait fonctionner ce système d'irrigation. En effet, lorsque la terre ou les racines sont sèches, elles absorbent l'eau qui se diffuse.

### Comment fabriquer ses propres Oyas ?

#### Matériel nécessaire :

- 1 pot en terre cuite non émaillée. Choisissez le diamètre en fonction des besoins de la plante que vous souhaitez équiper. Exemple, pour un pied de tomate cela peut-être un pot de 15 cm de diamètre. Cela représente une capacité de contenance d'environ 1,2 litre.
- 1 soucoupe en terre cuite ou une assiette au diamètre adapté à la taille de votre pot.
- 1 bouchon en liège

#### Les étapes de fabrication :

1. Boucher le trou d'évacuation qui se situe au fond de votre pot en terre. Pour cela, enfoncez le bouchon de liège de l'intérieur du pot vers l'extérieur. Il faut que le bouchon sorte d'au moins un quart à l'extérieur du pot.
2. Vérifier l'étanchéité : remplir le pot jusqu'à recouvrir le haut du bouchon et laissez reposer toute une nuit. Il est possible qu'un peu d'eau ait fui, mais une fois le bouchon imbibé, il gonflera et rendra le tout totalement étanche.
3. Enterrer le pot en laissant dépasser une paire de centimètres hors du sol. Positionner le pot pour qu'il soit plane et bien maintenu de tous les côtés. Pour cela, ne pas hésiter à rabattre la terre enlevée.
4. Remplir d'eau et recouvrir avec la soucoupe ou l'assiette. Il est conseillé de pailler tout autour, la terre restera humide plus longtemps.
5. Surveiller le niveau d'eau du pot et le remplir avant qu'il ne soit complètement vide.





## *A vélo dans les rues du village*



En cette période de l'année et avant le retour des beaux jours, profitons-en pour rappeler, ou apprendre à nos chers petits, les quelques règles du bon usage de la route, surtout en vélo ou à trottinette. Il nous est tous arrivé de nous faire une belle frayeur, alors chaque petit cycliste doit suivre ces recommandations :

- Porte ton casque
- Ne joue pas sur la chaussée
- Ne circule pas sur les rues à circulation dense
- Ne circule pas la nuit, surtout si tu n'as pas d'équipement réfléchissant
- Immobilise-toi à tous les panneaux d'arrêt
- Circule à droite, dans les sens de la circulation
- N'écoute pas de musique pendant que tu conduis



Et pour les plus grands : levez le pied, roulez tout doux, c'est le meilleur moyen de faire attention à soi et aux autres !

## *Bien vivre ensemble c'est essentiel*



Pour bien vivre ensemble,

nous vous avons rappelé il y a quelques mois à travers nos médias, combien il était important de respecter les règles relatives aux nuisances sonores, et de façon générale, à toutes les nuisances.

Leurs auteurs, n'ont parfois pas conscience que ce qui ne semble pas important pour eux, devient vite insupportable pour ceux qui les subissent et ces sujets reviennent malheureusement trop souvent dans les conversations.

Une nuisance n'est pas uniquement le bruit fait en bricolant, mais aussi :

- la musique, les cris
- le bruit des engins à moteur
- les klaxons

De même, nous vous rappelons que la voie publique ne doit pas être mobilisée pour :

- réparer des véhicules (sauf panne exceptionnelle)
- stationner des véhicules qui ne roulent plus à long terme
- stationner sur les bandes jaunes ou dans les virages (régulièrement constaté)

Lors de votre absence pour vacances, pensez à stationner votre second véhicule sur votre propriété. Ceci pour libérer la rue et la rendre disponible à d'autres, mais également pour permettre à la balayeuse de ne pas slalomer et de maintenir nos rues propres !

Sur un autre registre, nous vous demandons de ramasser systématiquement les déjections de votre animal de compagnie, que l'on retrouve beaucoup trop dans les rues du village et même devant le domicile des particuliers !

**Merci à tous, c'est en respectant ces petits riens, que nous vivons tous mieux ensemble.**

**CALENDRIER DES  
ANIMATIONS ACLG  
ANNÉE 2024**

**ACLG**  
ASSOCIATION CULTURE ET  
LOISIRS DE GRAVELOTTE

**24.03.2024.**

**APRÈS-MIDI JEU DE SOCIÉTÉ**

**04.05.2024.**

**EUROPAPARK**

**11.05.2024.**

**BOURSE AUX PLANTES**

**25.08.2024.**

**VIDE-GRENIERS**

**06.10.2024.**

**TÉLÉTHON**

**19.10.2024.**

**BOURSE AUX PLANTES**

**31.10.2024.**

**GRAVE'LOWEEN**

**DÉCEMBRE 2024.**

**BOURSE DE NOËL**

**CONTACT :  
06.22.94.70.78  
OU  
06.89.14.57.10**

**SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS ET/OU D'ANNULATION  
ACLGRAVELOTTE@GMAIL.COM**

# Gestion des bio-déchets, ce qui change au 1er janvier 2024

Cent trente composteurs en bois ont été distribués aux foyers de Scy-Chazelles qui en avaient fait la commande. Un chiffre impressionnant au regard des performances réalisées il y a quelques années dans des communes plus importantes.

**Pour rappel, les biodéchets regroupent les déchets alimentaires ainsi que les déchets verts. Ils représentent encore 30 % du contenu de nos poubelles alors que cette matière organique pourrait être valorisée, par le compostage ou la méthanisation.**

Contrairement à ce qui a pu être évoqué dans certains médias, le compostage n'est pas une obligation. Les habitants qui ne compostent pas ne seront pas verbalisés ! En effet, même s'il permet de réduire d'un tiers le volume de leurs poubelles, aucune obligation réglementaire de compostage ne pèse sur les ménages. L'obligation issue de la loi Antigaspiillage pour une économie circulaire (AGEC) porte sur les collectivités et leur impose de proposer à leurs habitants des solutions de tri à la source des biodéchets.

L'Eurométropole de Metz répondait déjà à cette obligation à travers les solutions de compostage proposées aux habitants : mise à disposition de composteurs individuels et mises en place de composteurs partagés. Ces dispositifs vont être renforcés.

Désormais chaque foyer peut bénéficier de composteurs gratuits mis à disposition par

l'Eurométropole, que l'on peut commander en ligne et retirer au centre technique métropolitain (Actipôle, Metz). Des permanences décentralisées sont également organisées dans les communes. La première s'est déroulée à la salle de l'Esplanade de Scy-Chazelles le 8 novembre dernier. Plus de 130 foyers y ont récupéré leurs composteurs.

Pour aller encore plus loin, des expérimentations de collecte des biodéchets seront menées à partir de l'automne 2024 afin de tester différentes solutions auprès de ménages et de professionnels pendant un an avant la généralisation à l'ensemble du territoire de l'Eurométropole.

Retrouvez le détail du dispositif en pages 22 et 23 du magazine n° 108 paru en novembre 2023.

Informations, commande des composteurs et article complet sur la permanence de Scy-Chazelles

[eurometropolemetz.eu](http://eurometropolemetz.eu)

Informations proposées par l'Eurométropole de Metz

## LES INGRÉDIENTS D'UN BON COMPOST



### LES DÉCHETS DE JARDIN :

- ✓ Fleurs fanées
- ✓ Plantes mortes
- ✓ Tontes de pelouse
- ✓ Feuilles mortes
- ✓ Branchages de petites tailles
- ✓ Copeaux, sciures de bois (non traités)
- ✓ Paille, foin
- ✓ Mauvaises herbes décomposition.

### LES DÉCHETS DE CUISINE :

- ✓ Marc de café avec le filtre en papier
- ✓ Thé et sachet de thé
- ✓ Épluchures de fruits et légumes
- ✓ Serviettes en papier et essuie-tout usagés
- ✓ Petits cartons non imprimés
- ✓ Coquilles de noix, d'œufs, crustacés
- ✓ Restes de repas \*
- ✓ Restes de fruits pourris ou cuits



✓ déchets bruns ✓ déchets verts \* En petite quantité, de temps en temps

## LES INTERDITS DU COMPOSTEUR



- ✗ Litières d'animaux
- ✗ Sacs d'aspirateur, balayures : ils contiennent des fibres synthétiques.
- ✗ Papier glacé : il est plastifié et donc non biodégradable.
- ✗ Cendres de charbon, barbecue, mégots de cigarettes : car ils contiennent des composés toxiques.
- ✗ Tailles de thuyas et de conifères : trop acides, elles ralentissent la dégradation de la matière organique.

### CONSEIL

- Penser à diversifier au maximum les déchets et à les réduire en morceaux pour faciliter leur dégradation.
- Pour broyer efficacement feuilles et petits branchages, il suffit de les tondre.

+ d'infos 03 87 20 10 00

